

Paradin rapporte avoir vu, à la date de la même année, des lettres patentes du premier duc de Savoie, *Amé*, données à Thonon, par lesquelles il prenait en sa sauvegarde les Juifs qui lors habitaient ses terres, excepté ceux auxquels le procès avait été fait à Châtillon et à Trévoux, et qui avaient été convaincus et coupables des hérésies et blasphèmes par eux confessés devant les commissaires.

Le pouvoir archiépiscopal triomphait; Lyon et ses abords avaient perdu les Juifs. Cependant la rancune des rois et du clergé ne s'arrêta point à cette seule œuvre contre les Israélites; je ne sais point quels griefs imaginaires ne furent pas inventés pour faire passer cette haine dans l'esprit des peuples: d'absurdes fables circulèrent dans la foule; de sacrilèges forfaits furent imputés aux exilés, et dans toutes les malédictions que le ciel faisait peser sur la France, le nom des Juifs se trouva mêlé et confondu. L'ombre même de la société juive avait été effacée du royaume, et cependant toutes les calamités étaient regardées comme découlant d'eux. Il y avait évidemment dans toutes ces accusations lâcheté et mensonge; lâcheté, puisque ces coups dans l'opinion publique étaient portés à des hommes absents et dont la voix ne pouvait s'élever pour se défendre; mensonge, puisque les maux publics, à supposer qu'ils ne prissent pas leur source dans les fautes du pouvoir ou dans l'incurie des peuples, ne pouvaient, dans tous les cas, être envoyés à la France comme punition de crimes commis en dehors du royaume. N'était-ce pas là dénaturer la justice divine au profit de la haine? Quoi qu'il en soit, ces éternelles conjurations portaient leurs fruits contre la synagogue; peu à peu la contagion du fanatisme gagnait de proche en proche l'ame des populations; les Juifs, forcés de reculer devant les animosités occultes, mais ardentes et actives, voyaient se fermer derrière eux les ports dans lesquels ils avaient trouvé jusqu'ici l'abri contre la tempête. Les provinces méridionales les plus reculées leur restaient seules encore; mais, vers l'an 1481, la Provence fut réunie